

# Parcours du candidat VAE

## PHASE 1

Février / Mars

Téléchargement du dossier de demande préalable à la VAE en février sur le [site de l'UT2J](#)

Ouverture du dépôt de dossier de demande préalable (dossier de recevabilité) pendant trois semaines

**Pour tout diplôme en psychologie : contacter Laetitia Thiebot, au service VAE - 05 61 50 47 98**

Démarche recevable

Démarche non recevable

*Arrêt de la démarche*

## PHASE 2

A partir de septembre

### Procédure avec accompagnement\* :

- Accompagnement disciplinaire individualisé assuré par un référent pédagogique
- 4 ateliers méthodologiques collectifs :
  - Aide à l'explicitation des parcours
  - Conseil sur l'élaboration du dossier VAE (2 ateliers)
  - Préparation à l'entretien avec le jury
- Retour sur les écrits

### Procédure sans accompagnement :

Constitution du dossier VAE par le candidat en totale autonomie

Dépôt du dossier (avril N+1)

Etude du dossier VAE par le jury et passage en jury du candidat (mai / juillet N+1)

Validation totale

Validation partielle

Aucune validation

Suivi des prescriptions du jury pour les UE non délivrées

Délivrance du diplôme

\*Un accompagnement spécifique est prévu pour les personnes résidant à l'étranger.

Contactez la cellule de validation des acquis pour connaître les modalités : [vae@univ-tlse2.fr](mailto:vae@univ-tlse2.fr) / [gestionvae@univ-tlse2.fr](mailto:gestionvae@univ-tlse2.fr)